



Guide des parents et tuteurs

Édition 2025



CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME

2025

R3USSIR
Éducation Emploi Estrie

Québec 

Ville de
Sherbrooke

Bienvenue au Camp de jour du CAL !

Cette année encore, nous aurons 2 grandes sorties où tout le monde vient sans frais supplémentaires.

Les autres semaines, des activités sur le site du camp viendront en surprise pimenter l'été !

8e semaine

Pour la 8e semaine, nous aurons un nombre d'inscriptions limité puisque nous n'aurons que trois groupes (5-7 ans, 8-11 ans et 12-14 ans). Les inscriptions pour la 8e semaine seront possibles à partir du 19 mai et les places seront réservées aux enfants inscrits à au moins une autre semaine du camp de jour.

Âge minimum

Les enfants de 4 ans doivent être à la maternelle 4 ans et doivent avoir 5 ans avant le 30 septembre de l'année en cours pour pouvoir être inscrits au camp.

Changement de garde

Advenant une garde partagée des enfants, nous suggérons que chaque parent ou tuteur procède à l'inscription de l'enfant pour ses semaines de garde afin que nous sachions avec qui communiquer et pour simplifier l'émission des relevés 24.

Communications

Nous vous enverrons les informations relatives à chaque semaine le vendredi d'avant. Assurez-vous que votre adresse courriel est à jour dans votre compte Qidigo.

Fiches santé

Nous avons modifié la fiche santé, assurez-vous de la remplir comme il faut pour que nous ayons toutes les informations relatives au bien-être des enfants.

Maillots usagés

Nous acceptons les dons de maillots de bain pour enfant afin de pouvoir en prêter en cas d'oubli.

Vêtements usagés

Nous acceptons aussi les dons de vêtements pour enfants, et tous les parents seront invités à bénéficier de ces dons lors de grands partages sur le site du camp 2 fois dans l'été. Nous vous aviserons des dates dans une communication ultérieure. Vous pouvez apporter des vêtements, souliers, accessoires et fournitures scolaires pour enfant au CAL, du lundi au vendredi, de 9h à 15h.

Les finances

Politique de remboursement

Notre politique de remboursement s'applique conformément à la Loi sur la protection du consommateur. Si vous souhaitez un remboursement, vous devez communiquer avec nous AVANT le début de la semaine que vous souhaitez annuler.

Paiements échelonnés

Notre plateforme Qidigo vous permet dorénavant de planifier des paiements en plusieurs versements. Les paiements doivent être complétés avant le début du camp. Tout solde en souffrance entraînera le retrait de votre enfant du camp de jour. Celui-ci sera réadmis suite à un paiement.

Numéro d'assurance sociale

N'oubliez pas d'inscrire votre numéro d'assurance sociale à votre compte Qidigo si vous souhaitez recevoir votre Relevé 24 pour les frais de garde !

Frais de retard

Lors du service de garde, des frais de 5 \$ par tranche de 15 minutes d'avance le matin ou de retard le soir vous seront facturés.

Non-résidents de la Ville de Sherbrooke

Les tarifs concernent les résidents de Sherbrooke. Ils sont plus élevés pour les non-résidents. Veuillez communiquer avec nous pour vous inscrire si vous n'habitez pas dans les limites de Sherbrooke.

Les horaires

Le matin

Les enfants inscrits au service de garde prolongé doivent arriver à 7h ou plus tard. Nous ne sommes pas responsables des enfants avant 7h. Les enfants inscrits au service de garde régulier doivent arriver à 7h30 ou plus tard. Les enfants non-inscrits au service de garde doivent arriver entre 8h45 et 9h, à l'École du Phare.

Si vous arrivez après 9h, appelez-nous pour savoir où se trouve les groupes.

Le soir

Les enfants non-inscrits au service de garde doivent quitter entre 15h30 et 15h45, de l'École du Phare. Les enfants inscrits au service de garde régulier doivent quitter à 17h au plus tard. Les enfants inscrits au service de garde prolongé doivent quitter à 17h30 plus tard.

Si vous pensez être en retard, appelez-nous !

Les sorties

Les heures d'arrivée et de départ peuvent être différentes lors de journées de sortie. Référez-vous à la programmation ainsi qu'à l'hebdo-camp de la semaine en question pour savoir. Si nous accusons un retard lors du retour, un membre de l'équipe sera présent à l'École du Phare, pour vous tenir informés.

Les mémos et avertissements

Dans le sac à dos

Pour communiquer avec vous, les animateurs et accompagnateurs pourraient laisser une demi-feuille de papier dans le sac à dos de votre enfant. Il peut s'agir d'un mémo ou d'un avertissement.

Les mémos

Les mémos servent à communiquer une situation non-urgente mais importante, comme du matériel manquant, un événement de la journée, ou un comportement particulièrement positif et agréable de la part d'un enfant.

Les avertissements

En cas d'attitude ou comportement problématique mais non violent, l'enfant reçoit un avertissement verbal. Si l'enfant a une bonne réaction, corrige son comportement et est réceptif, on en reste là.

Si l'enfant n'est pas réceptif ou que c'est un comportement récurrent, nous ferons un rapport d'incident et vous recevrez un avertissement écrit à signer (parents, tuteurs ou intervenants).

Au 3e avertissement écrit, suspension entre 1 et 3 jours selon la gravité du geste et rencontre de réintégration. Au 4e avertissement, suspension d'une semaine sans remboursement et rencontre. Au 5e avertissement, expulsion avec remboursement des semaines non débutées.

Les suspensions et expulsions

Premier geste de violence physique, verbale

ou psychologique : rapport d'incident et retrait immédiat pour 3 jours, rencontre de réintégration obligatoire avant de revenir, aucun remboursement pour la semaine en cours.

Deuxième geste de violence physique, verbale

ou psychologique : rapport d'incident et retrait immédiat d'une semaine, rencontre de réintégration obligatoire avant de revenir, aucun remboursement pour la semaine.

Troisième geste de violence physique, verbale

ou psychologique : rapport d'incident et expulsion immédiate et définitive avec remboursement des semaines non débutées.

Nous ne tolérons pas la violence, tant de la part de votre enfant qu'envers lui.

Un comportement agressif de la part d'un parent envers un membre de l'équipe peut entraîner le renvoi de son enfant.

Notre équipe 2025

Le camp est dirigé par Maïa, alias Mamie. Vous pouvez la joindre en cas d'urgence, de soucis, de suggestions, d'inquiétudes ou de conflit, son numéro de cellulaire vous sera communiqué juste avant le camp.

responsableloisirs@carrefouraccesloisirs.com

Le soutien aux animateurs ainsi que la coordination sont assurés par Guillaume, alias Chemise. N'hésitez pas à lui écrire pour les questions pratiques, pour de l'aide ou des informations complémentaires.

coordojeunesse@carrefouraccesloisirs.com

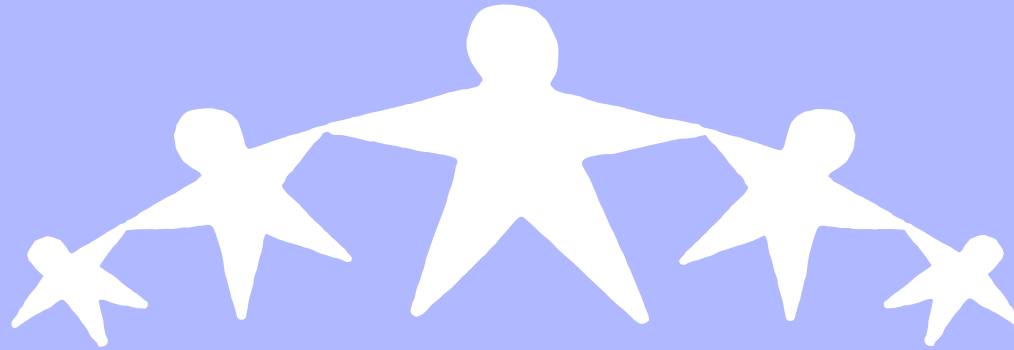
Le soutien aux accompagnateurs, aux enfants à besoins particuliers et aux interventions est assuré par Florence, alias Kiwi. Vous pouvez communiquer avec elle en cas de conflit entre 2 enfants, si vous avez reçu un papier d'avertissement ou si vous avez des questions sur les possibilités d'accompagnement pour l'été 2026.

coordointervention@carrefouraccesloisirs.com

Sur le site du camp, les superviseuses seront disponibles pour vous diriger, vous informer et soutenir notre équipe d'animation pour le bien être de tous. Ribambelle, Virgule et Cappuccino vous attendent !

camp@carrefouraccesloisirs.com





**Inscription en ligne, par téléphone et
sur place (sur rendez-vous seulement) dès le 11 avril**

www.carrefouracesloisirs.com

coordojeunesse@carrefouracesloisirs.com

819 821-1995 poste 231, 232 ou 235